

Avenant N°7 aux instructions de course

Date : Dimanche 15 juin 2025

Inshore Saint-Malo

Heure du 1er signal d'avertissement : **10h22**

Parcours 1 Distance : 5 milles				
Ordre	Marque		Côté	Position
1	Départ			48°39,443 N 002°01,220 W
2	La Grande Conchée (Fort)	Contourner	Bâb,	48°41,017 N 002°02,664 W
3	Cardinal Ouest Le Bunel	Contourner	Bâb,	48°40,841 N 002°05,381 W
4	Arrivée			48°40,120 N 002°05,300 W

Parcours 2 Distance 7,5 milles				
Ordre	Marque		Côté	Position
1	Départ			48°39,443 N 002°01,220 W
2	La Grande Conchée (Fort)	Contourner	Bâb,	48°41,017 N 002°02,664 W
3	Cardinal Ouest Le Bunel	Contourner	Trib,	48°40,841 N 002°05,381 W
4	Bouée d'atterrage St Malo	Contourner	Bâb,	48°41,384 N 002°07,279 W
5	BASSE DU BOUJARON	Laisser	Trib,	48°40,163 N 002°05,971 W
6	Arrivée			48°40,120 N 002°05,300 W

Lignes de départ: IC 12.2

Lignes d'arrivée : IC 14.2 la ligne d'arrivée est située entre la bouée « le Sou » Cardinal EST (48° 40.120' N, 2° 05.300' W) à laisser à bâbord et le bateau Comité de Course à laisser à tribord.

Le président du comité de course

Yvon POUTRIQUET

Original signé

Affiché le 15 Juin 2025 à 19h00.

Le président du Jury

Georges PRIOL

Original signé